

# Des réquisitions pour toutes et tous !

**De la Halle Puget à la maison Saint Just, ne laissons pas les logiques municipales et de l'Etat mettre les demandeur.es d'asile et les mineur.es isolés à la porte !**

Presque quotidiennement depuis janvier, la métropole est commanditaire d'un « nettoyage agressif » (selon ses termes) du campement de demandeur.es d'asile sous la Halle Puget à Belsunce : un prétexte au harcèlement et à l'expulsion brutale et illégale de centaines d'entre eux que l'hostilité et l'inanité des institutions jettent à la rue.

Alors que l'obligation d'hébergement des demandeur.es d'asile n'est plus respectée à Marseille depuis des années, les occupations de bâtiments vides et les campements sont toujours plus visibles dans le centre-ville. Mais, comme à Paris ou à Calais, ils en sont expulsés comme des déchets ! Sur ordre de Monique Cordier, élue municipale à la Propreté, les éboueurs dérobent et jettent les sacs de couchage des demandeur.es d'asile, délogés par la police municipale hors du campement situé aux halles Puget devant la PADA – une étape incontournable d'enregistrement de la demande d'asile. Aucun arrêté municipal ne préside à ces expulsions de camps, comme c'est la règle, qui aurait au moins permis la présence du 115 pour proposer des logements temporaires.

Dans le même temps, la « régionalisation » des demandes d'asile, entrée en vigueur avec la Loi Asile et Immigration en janvier, a poussé des centaines de demandeur.es d'asile auparavant hébergés dans les Hautes-Alpes, Alpes-de Haute-Provence, Var et Vaucluse, à venir faire leurs démarches et se domicilier à Marseille. Ils ont été contraints de quitter foyers et maisons solidaires pour un matelas sous la Halle.

Quant aux habitantes et habitants de Saint Just, ils vivent dans l'angoisse d'une expulsion imminente. Malgré les négociations, ils ne peuvent compter sur aucun engagement sérieux des autorités (préfecture, département), ni de pérennisation du lieu, ni de solution de relogement auquel les 250 personnes, demandeur.es d'asile ou mineur.es isolés, ont droit aussi. La seule solution proposée est le transfert provisoire vers des hôtels dispersés dans le département... disponibles car d'autres personnes ont été jetées à la rue. Un jeu de vases communicants plutôt que l'ouverture de dispositifs supplémentaires, qui ne dupe personne, alors que demandeur.es d'asile et mineur.es continuent à subir des traitements dégradants des institutions

Poussés par cette répression de plus en plus féroce, force est de constater que les primo-arrivant.es qui ont pu trouver un toit ces derniers mois l'ont fait loin des centres, en squattant les bâtiments les plus dégradés de la ville, auprès d'une population immigrée de générations antérieures dont les conditions de logement ont déjà été volontairement délaissées depuis des années par les pouvoirs publics : bâtiment A du Parc Corot (expulsé le 17 décembre 2018), bâtiment H du Parc Kalliste (expulsé en février 2018), Caserne Massena (expulsée en novembre 2018). Des centaines de personnes, poussées hors des centres villes et auxquelles l'Etat a refusé les hébergements dus, sont encore une fois traquées par ces mêmes politiques de délogement. De la rue d'Aubagne aux quartiers Nord, c'est la même logique qui assassine, brutalement ou à petit feu, les populations précaires ET issues de l'immigration !

Alors que les campements précaires poussent apparaissent au gré des traques de celles et ceux qui trouvent refuge dans notre ville, nous n'acceptons pas que les conditions de vie indignes et les violences deviennent leur quotidien. Nous soutenons les personnes qui se battent pour leur survie, leur droit au logement et leur liberté de circuler et de vivre où bon leur semble !

Nous ne laisserons pas les politiques les mettre à la porte de leurs logements, comme de nos villes.

**Avec les exilé.es, ouvrons des maisons, exigeons des réquisitions !**

**Et des solutions durables par les responsables politiques !**